

LECHO⁷² ALBANAIS

AVRIL 2023

LES 20 ANS DES
COMPAGNONS DE
SAINT-JACQUES



INFOS PRATIQUES

Mairie

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
8h30 - 12h et 13h30 - 17h15

Jeudi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Le service urbanisme est ouvert :

Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h15

Mardi : 9h - 12h

Vendredi : 13h30 - 17h15

Tél. 02 96 32 98 98

Fax. 02 96 32 98 22

www.saintalban.fr

mairie@saintalban.fr

Agence Postale

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

Samedi : 9h - 12h

Tél. 02 96 32 98 98

Cybercommune

Mardi : 14h - 16h

Dimanche : 10h30 - 12h

et sur rendez-vous en appelant

le **06 72 67 12 01** ou

le **06 51 11 36 50** ou **02 96 93 88 05**

(aux heures de permanences)

Bibliothèque

Nouveaux horaires de la bibliothèque :

Mercredi : 15h - 17h30

Vendredi : 16h30 - 18h

Dimanche : 10h30 - 12h

Tél. 02 96 93 88 05

Service portage des livres

Tél. 02 96 93 88 05

Urgences médicales

Tél. 15

Pharmacie

Déplacez-vous à la pharmacie la plus proche de chez vous, les coordonnées de la pharmacie de garde y seront affichées.

En cas d'urgence, **Tél. 15** ou **3237**

Permanences

Puéricultrice PMI et Assistant Social

• Mme Gaëlle MOTHAY, puéricultrice mardi de 14h à 16h30 sans rendez-vous sur le site de Lamballe Terre & Mer à Saint-Alban.

Tél. 02 96 50 10 30

• Madame Laurianne BERTRAND, assistante sociale, sur rendez-vous les mardis et jeudis matins (Rue Clemenceau à Pléneuf-Val-André).

Tél. 02 96 50 10 30

France Alzheimer

Tél. 02 96 60 85 42

alzheimercotesdarmor@orange.fr

www.francealzheimer.org/cotesdarmor



LES BEAUX JOURS ARRIVENT ! REPRISE DU PÉDIBUS LE : MARDI 4 AVRIL

Les deux lignes (verte et bleue) fonctionneront le mardi et le jeudi matin.

Pour les écoliers non inscrits en septembre dernier, un dossier d'inscription est disponible en mairie.

Rappel :

Qu'est-ce que le pédibus?

Un pédibus, c'est un bus scolaire pédestre. Il mobilise des parents, des grands parents, des voisins, des séniors, des bénévoles qui accompagnent en toute sécurité les enfants tout le long d'un trajet défini vers les écoles. Les élèves peuvent rejoindre le pédibus à des points d'arrêt tout le long du trajet.

Les avantages du pédibus :

• **Environnement** : réduit réellement la pollution atmosphérique (réduit le trafic autour des écoles).

• **Santé** : Pour les enfants comme pour les accompagnateurs ! L'activité physique contribue à préserver notre capital santé.

• **Convivialité** : Le pédibus permet de tisser des liens entre les différentes générations. Les enfants retrouvent leurs amis, s'en font de nouveaux...ils communiquent !

• **Devenir responsable** : Le pédibus apprend aux jeunes élèves à se déplacer en groupe de manière sécurisée, et à bien respecter le Code de la route.

À Noter :

• Les enfants arrivent à l'école frais et disponibles pour démarrer leur journée, leur concentration est accrue !

• Gain de temps pour les parents et économie financière !



Séverine Bocher et Isabelle Larmet
Conseillères municipales

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

• BURON André et EON Françoise - 13 Ter, La Maison Neuve - *Maison*

DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- CORRE Elodie - 48, Rue des Clôtures - *Clôture*
- MAGONTIER Christine - 5, Rue Harel de la Noë - *Mur de soutènement*
- TAWANI Suzanne - 21, La Ville Cochard
Modification ouvertures et changement de menuiseries
- VEHERT Jean-Jacques - 31, La Ville Cochard
Remplacement de deux fenêtres par des portes-fenêtres
- LEMEE Amélie - 18, Rue des Prés Côtiers - *Pose d'une fenêtre de toit*

Directeur de la publication : Nathalie Beauvy, Maire

Ont participé à ce numéro : Cindy Guichard, Séverine Bocher, Claude Grogneuf, Monique Hourdin, Magalie Houzé, Clarisse Milleville, Kristell Jumilus.

Crédit Photos : © photos Robert Gernot

Conception, réalisation graphique et impression : Roudenn Grafik.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 20 FÉVRIER 2023

RENOUVELLEMENT DE LA DÉROGATION POUR L'ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE.

Maintien de la semaine à quatre jours.
Approuvé à l'unanimité

AUTORISATION DU MAIRE À RECRUTER DU PERSONNEL NON PERMANENT.

Approuvée à l'unanimité

BUDGET : OUVERTURE DES CRÉDITS EN INVESTISSEMENT - EXERCICE 2023 (MODIFICATION).

Approuvée à l'unanimité

CONVENTION RELATIVE AU REMBOURSEMENT D'UN FICHIER ACQUIS POUR LE COMPTE DE L'ASSOCIATION FONCIÈRE DE REMEMBREMENT.

Approuvée à l'unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET DÉFINITIF ET DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT.

Approuvée à l'unanimité

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE LA MAIRIE : ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ ET AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER LES ACTES D'ENGAGEMENT.

Approuvée à l'unanimité

AMÉNAGEMENT INTÉRIEUR DE L'ANCIENNE AGENCE POSTALE : ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ ET AUTORISATION DU MAIRE À SIGNER LES ACTES D'ENGAGEMENT.

Adoptée à la majorité. 1 voix contre (M. LANGLAIS)

L'intégralité des délibérations est consultable en Mairie ou sur le site internet : www.saintalban.fr

ACCÉDEZ À L'EMPLOI PUBLIC LOCAL

Vous souhaitez exercer des métiers aussi variés que gestionnaire finance ou Ressources Humaines, chargé d'accueil, responsable des services techniques, technicien en voirie, espaces verts ou bâtiments ?



Le Centre de Gestion des Côtes d'Armor et l'université Rennes 2 vous proposent de suivre une licence professionnelle en alternance. Elle est accessible aux étudiants après un bac +2, mais aussi aux personnes en reconversion professionnelle. Cette licence est déclinée en deux parcours : technique (à Saint-Brieuc) et administratif (à Rennes).

Avec un taux d'insertion de 95%, les diplômés travaillent ensuite en mairie, communauté de communes, Centre Communal d'Action Sociale, etc...

Les inscriptions sont ouvertes cette année à compter du 22 mars jusqu'au 11 avril via la page internet de l'université Rennes 2 : <https://candidatures.univ-rennes2.fr/>

Pour plus d'informations, consultez le site dédié des licences <https://www.licence-mact.com> ou celui du CDG 22 <https://www.cdg22.fr/mact>

Contact : Arnaud Gouriou, chargé des relations avec l'université au CDG 22. arnaud.gouriou@cdg22.fr
02 96 60 86 12

Révision du Plan Local d'Urbanisme



Réunion Publique

Venez participer à la première réunion publique pour la révision du PLU de Saint Alban !



Présentation des éléments de diagnostic et du projet de territoire communal

Mercredi 3 mai 2023

18h30

Salle des fêtes

Plus d'infos : Service urbanisme 02 96 32 98 98 - www.saintalban.fr

ENFANCE JEUNESSE

MISSION ARGENT DE POCHE

LE DISPOSITIF

La Structure Info Jeunes de Lamballe Terre & Mer propose un dispositif pour permettre aux 16-17 ans d'avoir une première expérience tout en gagnant un peu d'argent de poche.

Les jeunes pourront effectuer des missions* sur plusieurs demi-journées dans les mairies et les services de Lamballe Terre & Mer (classement, peinture, petit bricolage), en contrepartie d'une indemnisation de 15 € par mission.

Ce projet a pour objectif d'accompagner les jeunes dans une première expérience, de créer du lien ou encore d'enrichir leur CV.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

- Avoir entre 16 et 17 ans
- Habiter sur le territoire de Lamballe Terre & Mer

RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION :

À partir du 1er avril : Structure Info Jeunes de Lamballe Terre & Mer à Lamballe-Armor et dans les mairies de notre territoire ou en téléchargement sur lamballe-terre-mer.bzh portail-activites-enfance-jeunesse.lamballe-terre-mer.bzh

**Dans la limite des places disponibles*

SANTÉ

CONTRAT LOCAL DE LA SANTÉ SUR LE TERRITOIRE DE LAMBALLE TERRE & MER

En 2022, un diagnostic territorial de santé a été mené par Lamballe Terre & Mer. Son objectif était de mettre en lumière les besoins et problématiques du territoire en matière de santé publique et d'accès aux soins. Une enquête et des animations sur les marchés ont été réalisées ainsi que la constitution de groupes de travail composés d'élus, de professionnels, de bénévoles et d'habitants. Ce diagnostic a permis d'établir les 4 grands axes et 19 fiches-actions qui composent le Contrat Local de Santé de Lamballe Terre & Mer.

Signé le 2 février dernier par Lamballe Terre & Mer, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Bretagne et leurs partenaires, celui-ci s'étend de 2023 à 2027.

Le Contrat Local de la Santé de Lamballe Terre & Mer a 4 grandes ambitions :

- La prévention et la promotion de la santé : prévention dès le plus jeune âge et tout au long de la vie, santé environnementale, santé mentale et prévention de la crise suicidaire,
- L'accès aux soins pour tous : agir sur la démographie médicale et paramédicale,
- L'accompagnement des populations vulnérables et leurs aidants : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité,
- Des axes transversaux : participation citoyenne et interconnaissance entre les acteurs du territoire.

Plus de renseignements sur : www.lamballe-terre-mer.bzh

MOBILITÉS

LA PRIME COVOITURAGE POUR LES CONDUCTEURS, UNE NOUVEAUTÉ 2023

Dans le cadre de sa politique mobilité active en faveur des déplacements plus respectueux de l'environnement, Lamballe Terre & Mer accompagne le développement du covoiturage sur son territoire en partenariat avec les associations Ehop et OuestGo.

Avec son nouveau Plan national covoiturage du quotidien, l'État lance la prime de 100 € pour les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage du quotidien (trajets inférieurs ou égaux à 80km) via une des applications mobiles éligibles au dispositif.

- Ouestgo, l'application publique et gratuite en Bretagne et Pays de la Loire, est éligible à la prime.
- 10 trajets, comme 5 allers-retours au travail : c'est vite fait !
- Pour les trajets voiture supérieurs à 80km, ça marche aussi : avec la prime covoiturage longue distance !

Des questions ? Contactez Ehop

<https://ehop.bzh/actualites/la-prime-covoiturage-pour-les-conducteurs-une-nouveaute-2023> ou connectez-vous sur <https://www.ouestgo.fr/mobilite>

LA BOUSSOLE

ANIM'&VOUS

Lamballe Terre & Mer via La Boussole, son Centre Social Intercommunal, propose des animations parents-enfants sur le territoire.

À VOS BOTTES... PRÊTS ? ...PÊCHEZ !

Jeanne Goldin fera découvrir aux grands et aux petits les secrets de la mer, la faune et la flore du littoral, les techniques de pêche à pied, et bien plus encore ! Un goûter sera proposé à la fin de l'animation.

Atelier parents-enfants (à partir de 6 ans) : vendredi 21 avril de 13h45 à 17h - Pointe de Piégu (îlot du Verdetlet) - Pléneuf-Val-André (possibilité de se garer parking de la moinerie. Lieu d'arrivée en bus, couper par la plage ou se garer dans les rues le long de la digue) / Gratuit / Sur inscription : 06 20 86 00 74



ÉCONOMIE

GUIDE ÉNERGIES À DESTINATION DES ENTREPRISES

Pour soutenir les entreprises touchées par la hausse des prix de l'énergie, le gouvernement a mis en place différents dispositifs d'aide. Ces aides ainsi que leurs modalités diffèrent selon la taille de l'entreprise et les difficultés qu'elle rencontre. Retrouvez ce guide actualisé sur le site <https://bit.ly/aidesentrepriseslsm>

ÉCOLE SAINT-GUILLAUME

SUR LE MONDE DE L'ÉCOLE, IL EXISTE PLEIN D'IDÉES REÇUES... ALORS, VRAI OU FAUX ?



« En classe, on ne parle pas à son voisin et on regarde sa feuille »

C'EST FAUX ! Chez nous, le travail d'équipe a une grande importance, on réfléchit ensemble pour un résultat commun, on s'aide les uns les autres, on argumente nos solutions différentes.

« En classe, on est tout le temps assis »

FAUX ! Si on doit s'asseoir correctement sur sa chaise dans certaines activités, d'autres se font debout, par terre ou même allongés, comme ici pour le 1/4h de lecture plaisir ou les temps libres.



« En classe, il faut toujours avoir les mains propres »

FAUX ! En petite section de maternelle, on est les rois de la patouille. Pour apprendre à tracer des ronds, rien de tel que les doigts dans la mousse à raser. Cela développe le sens du toucher, et en plus ça sent bon !



« Surtout ne fais pas de bruit ! La classe, c'est dans le calme »

ENCORE FAUX ! Ici, dans l'atelier musique avec Sandrine (animatrice de la Communauté d'Agglomération Lamballe Terre & Mer), les PS/MS et les GS/CP doivent bouger en jouant d'un instrument. Une joyeuse cacophonie qui libère !



ÉCOLE FRANÇOIS LEVAVASSEUR

PLANTATION D'ARBRES



Dans le cadre du projet "paysages" mené avec le syndicat Grand Site Cap d'Erquy - Cap Fréhel, les élèves des classes de GS/CP et CP/CE1 ont planté des arbres près de la rue du petit train à Pléneuf-Val-André. En effet, sur le terrain d'une ancienne peupleraie dont les arbres trop âgés avaient été abattus, les élèves ont replanté environ 75 arbres : des chênes et des aulnes. Ils ont appris à reconnaître différents arbres comme le chêne, l'aulne, le charme ou le hêtre. Ils ont également découvert l'intérêt de telles

plantations : créer un îlot de verdure et de fraîcheur, préserver l'habitat naturel de nombreuses espèces animales, permettre l'absorption de fortes précipitations et éviter des inondations... Les jeunes élèves ont d'ailleurs pu observer les empreintes laissées par un blaireau.

Un sentier sera prochainement créé et nos jardiniers en herbe pourront ainsi revenir s'y promener et voir les arbres qu'ils ont plantés grandir en même temps qu'eux.



BIBLIOTHÈQUE

ANIMATION « L'HEURE DU CONTE »

Le 15 février 2023, la bibliothèque de Saint-Alban a proposé aux enfants une animation intitulée « L'heure du conte » sur des histoires d'ici ou d'ailleurs.

Chacun sait qu'une sorcière peut être gentille ou méchante. Cette alternance a mené les enfants sur les chemins du conte, histoires choisies par eux suivant le personnage. Une quinzaine d'enfants se sont réunis sur les coussins autour des contes, avec quelques parents dont la présence appréciée s'est faite discrète.

« Comme d'habitude, j'avais préparé une dizaine d'histoires, mais je n'en ai raconté que 3, tant la durée de l'histoire change suivant la participation des enfants. Finalement, il nous en reste encore plein pour la prochaine fois ! » (Evelyne IEHLE, bénévole)

• **Cafouille, la sorcière qui bafouille** : une histoire contemporaine mettant en scène une apprentie sorcière qui se révèle très utile pour les animaux du désert.

• **Baba Yaga** : personnage dévorant, méchant, jeteur de sorts, qui perd ses pouvoirs devant l'astuce de la petite fille dont il voulait faire son repas.

• **La Stéganonna** : une histoire d'Italie avec une sorcière guérisseuse dont les bienfaits sont appréciés par les gens de son village, et qui donne une bonne leçon à son apprenti.

Etonnants enfants d'âges différents, si attentifs, si participants, si contents de ce moment, c'est un vrai bonheur de raconter pour eux. Ils ont écouté, ri, parlé pendant près de 40 minutes. Ils ont d'autant plus apprécié le goûter de crêpes qui a suivi, offert par la bibliothèque et servi par les bénévoles.



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

ACTIVITES DU MOIS D'AVRIL :

MARCHE DOUCE

Les lundis 3, 17 et 24 avril. Rendez-vous à 14h30 sur le parking du Poirier pour se rendre sur un parcours de marche douce. Il n'y aura pas de marche le lundi 10 avril en raison du lundi de Pâques.

PISCINE - AQUAGYM

Les mardis 4 et 11 avril de 16h à 17h à la piscine des Monts Colleux à Pléneuf-Val-André.

En raison des vacances de Pâques il n'y aura pas de cours d'aquagym les mardis 18 et 25 avril.

CLUB DU JEUDI

Les jeudis 13 et 27 avril de 14h à 18h pour les jeux de cartes, de société et de boules bretonnes, le tout agrémenté du goûter réservé aux adhérents du club.

MANIFESTATION A VENIR

Voyage aux Sept Îles prévu le mardi 10 mai.

Pour contacter le Club :

Mail : Clublaflora@gmail.com

Téléphone :

- Alain MARIE : 02 96 32 96 59

- Jacques LEFEUVRE : 02 96 32 43 62

- Martine LAPLANCHE : 06 23 75 02 31



LE CLUB DES AÎNÉS DE LA FLORA

A TENU SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le jeudi 9 février, le Club des Aînés de La Flora a tenu son Assemblée générale à la salle des Fêtes de Saint-Alban. Le Président, Alain Marie, a pris la parole en relatant les temps forts de l'année. Il a ensuite donné la parole à Martine Laplanche, secrétaire, qui a fait revivre aux nombreux adhérents présents dans la salle tous les bons moments passés lors des différentes activités de l'année 2022 et a dévoilé le programme pour 2023. Ensuite, Jacques Lefeuvre, trésorier, a donné le bilan des finances de l'année écoulée. Le vérificateur aux comptes, Jean-Jacques Le Fur, a confirmé une bonne santé financière du club. Madame Nathalie Beauvy, Maire, a ensuite pris la parole et manifesté toute la confiance qu'elle apporte au Club et la bonne écoute qu'elle entretient avec ses responsables.

L'Assemblée générale terminée, les adhérents ont dégusté la « choucroute » préparée par Philippe Le Bonniec, boucher de Saint-Alban et terminé le repas par un dessert fourni par Fabienne et Olivier Marchand, boulangers-pâtisseries de Saint-Alban.

L'animation était confiée à Aurélien Liennel qui a emmené les danseurs sur la piste pour terminer la journée avec quelques pas de danse.

Le lendemain, vendredi 10 février, lors de la réunion du Conseil d'Administration, les membres qui le composent ont élu le nouveau bureau pour 2023 :

Président : Alain Marie

Vice-présidente et Secrétaire adjointe : Martine Laplanche

Secrétaire : Françoise Bernard

Trésorier : Jacques Lefeuvre

Trésorière-Adjointe : Marie-Christine Galbrun.



UTL CÔTE DE PENTHIÈVRE

Le 6 avril au Cinéma du Casino du Val-André

Louis Guilloux, un grand écrivain méconnu, par M. Olivier MACAUX Docteur ès Lettres, Conférencier.

Dès son premier ouvrage, La Maison du peuple (1927), Louis Guilloux a évoqué son enfance bretonne, marquée par la figure d'un père cordonnier et militant socialiste de la première heure, demeurant ainsi fidèle à ses origines populaires. Il serait pourtant réducteur de le ranger parmi les écrivains populistes des années vingt. Le Sang noir (1935) en atteste : ce chef-d'œuvre l'a placé d'emblée parmi les plus grands romanciers de son temps. Cette peinture terrible d'une ville de l'arrière en 1917 est une plongée sans concession dans les tourments de la condition humaine. Du Pain des rêves (1942) à Coco perdu (1978), Louis Guilloux a poursuivi cette évocation du monde moderne gagné par la souffrance et le désespoir. Le conférencier abordera cette œuvre d'une grande intensité qui a su sonder la complexité du réel et témoigner des troubles de l'histoire contemporaine.

Le 13 avril à la salle polyvalente de Plurien

Mathurin MEHEUT par Madame Anne de STOOP

Mathurin MEHEUT est « le plus breton des peintres » explique Anne de STOOP, conservateur honoraire du musée Mathurin Méheust situé à Lamballe ; musée qui rassemble plus de 6000 œuvres de l'artiste, né dans cette ville en 1882 et mort à Paris en 1958. La Bretagne est son inspiration et presque son combat à travers une œuvre foisonnante sur les paysages entre terre et mer, faune et flore. Son rapide trait de crayon, très reconnaissable, a su esquisser les mouvements, gestes et émotions d'hommes et de femmes saisis dans leur vie quotidienne au travail, en famille, en fête, au pardon...

ART BRE

Rapport d'Assemblée générale du 21 Février 2023

Lecture du rapport d'activités 2022 puis appel des cotisations 2023, et rapport financier du trésorier.

Prévisions des activités 2023 :

- **Exposition estivale**, salle d'exposition de l'Espace la Marelle, du 14 au 30 Juillet avec comme invités d'honneurs Michel Devaux et Robert Gernot.
Horaires d'ouverture de cette exposition : en semaine de 15h à 18h30 / les samedis et dimanches de 10h à 12h30 et de 15h à 18h30.
- **Vernissage** le vendredi 14 juillet à 11h.



À l'occasion de cette exposition, un projet pédagogique sur la germination des pommes de terre sera mené par les deux écoles de Saint-Alban. Robert Gernot leur a fourni des plants bio.

- **Le vide-ateliers d'artistes** sera reconduit le dimanche 16 juillet dans les mêmes conditions que la précédente édition.

- **Participation au marché nocturne** de Saint-Alban le vendredi 4 août (horaires à préciser).

Ils enregistrent la démission de Sophie Le Clanche, elle sera remplacée à son poste de vice-présidente par Dany Gogly Lebon. Prochaine réunion à la salle de l'Espace La Marelle le jeudi 6 avril à 17h.

CARNET

LES 20 ANS DES COMPAGNONS DE SAINT-JACQUES

POURQUOI UNE ASSOCIATION ?

« Mon cœur était bien triste depuis plusieurs années. Les baptêmes, les offices n'y étaient plus célébrés. Mais un jour un jeune homme est v'nu me réveiller ». (Texte de Noël)



Depuis la fin des années 90, Guillaume Gouault témoigne son attachement à cette chapelle de Saint-Jacques puisque son arrière-grand-mère y était sacristaine et que sa grand-mère et sa mère sont originaires de la Ville Cochard. Il multiplie alors les contacts avec la mairie et le nouveau maire, René Michel, lui glisse l'idée de créer une association.



Une réunion d'information est lancée le vendredi 28 septembre 2001 à laquelle participent près de 70 personnes. Une quinzaine se sont portées volontaires pour créer un conseil d'administration. Au cours de la réunion du conseil qui suivit, c'est-à-dire le vendredi 19 octobre, le nom de l'association fut choisi « **Les Compagnons de Saint-Jacques** » et le 1er bureau élu : président Guillaume Gouault, vice-président Patricia David, secrétaire Michel Merpault, secrétaire adjointe Sylvaine Morvan, trésorier Jacques Goulas, trésorier-adjoint Yann Yobé.

Une devise fut trouvée :

Nous avons un passé, offrons-lui un avenir

Puis deux buts sont fixés :

Faire vivre et entretenir la chapelle

Dès la fin de décembre 2001, la chapelle fut illuminée pour les fêtes de Noël et une conférence sur les chemins de Compostelle a lieu dans la chapelle avec 120 auditeurs.

Un repas pour les Amis de Saint-Jacques



Le 2 février 2002, le premier repas est servi dans la salle des fêtes. Ce repas deviendra une institution dans le secteur et le plein de convives se poursuit tous les ans le premier dimanche de février avec au menu, comme entrée, toujours des coquilles Saint-Jacques.

Puis le dimanche le plus près de la Saint-Jacques, le 25 juillet, renaît le pardon qui, depuis des temps immémoriaux, marquait la vie du quartier.

Au cours d'un de ces pardons, c'est-à-dire en juillet 2016, eut lieu le baptême de la nouvelle cloche Marie. Marie vient de Bourges où elle sonnait les offices de l'hôpital. Elle a été achetée par un généreux donateur. Installée dans le clocheton restauré, elle remplace Maria, une des plus anciennes cloches du département qui, depuis 1617, sonnait pour les moments tristes et heureux du quartier.





IL FAUT FAIRE VIVRE LA CHAPELLE

Alors, elle est ouverte, et c'est extrêmement rare dans le département, 365 jours par an. La clef jusqu'en février 2022 était gardée au même endroit, depuis au moins 1690, à la Ville Blanche. Elle est donc ouverte, et reçoit des visiteurs (entre 4 et 5 000 par an) soit en visites libres, soit en visites organisées comme le passage de l'évêque, les cyclos albanais, et de nombreux rallyes. En effet, ses histoires grandes et petites sont sujettes à de nombreuses questions.

Elle commence à être connue au-delà des frontières communales et cantonales, puisque des autocaristes la mettent dans leur programme au même titre que certains châteaux et fermes proches. Tous les mardis pendant la saison, deux compagnons organisent des visites commentées avec un certain succès.

Des concerts sont donnés tous les vendredis à 21h en juillet et en août. En 2022, 1 800 mélomanes ont apprécié le choix de l'organisatrice.

En août a lieu, depuis 2007, une exposition regroupant de 20 à 25 artistes locaux. En 2022, 1105 visiteurs ont admiré les œuvres des artistes : peinture, sculpture, faïence, œufs brodés, etc...

Toutes ces activités prennent du temps, mais la récompense est là, quelques euros tombent dans l'escarcelle de l'association.



AGENDA

- **15 avril** : repas de l'association des Chasseurs de l'Albanaise

ANNONCES

Annonces à déposer avant le 30 mars pour le bulletin de mai

- Dame cherche des heures de ménage et de repassage aux alentours de Saint-Alban, Pléneuf-Val-André, Erquy et Lamballe. Tél. 06 37 78 43 26.
- Recherche personne quelques heures pour petits travaux extérieurs et jardin. Tél. 06 73 21 51 88.
- Isabelle Larmet, Auxiliothérapeute, vous accueille dans son cabinet à Saint-Alban. « *Par le Bio Décodage Emotionnel et l'accompagnement par l'Auxiliothérapie, je vous aide dans la compréhension de vos maux (douleurs physiques et morales, stress, maladies, burn-out, dépression, addictions, fatigue...) afin de vous en libérer et de vivre autrement, tout ceci dans l'écoute et la bienveillance* ». Site internet : isabelle-auxiliotherapie.fr / mail : contact@isabelle-auxiliotherapie.fr / Tél. 06 62 74 03 10.

La chorale des Coeurs du Mené et la chorale le Choeur Arc-en-ciel de Plancoët se produiront le dimanche 2 avril à 15h à l'église de Saint-Alban.

ENTREtenir LA CHAPELLE



Vient le deuxième but de l'association : entretenir la chapelle. Mais la chapelle est classée Monument Historique depuis 1912, elle est propriété de la commune et l'affectataire du lieu est le Père curé de Pléneuf-Val-André. Aussi, la possibilité de travaux est très encadrée.

Toutefois, depuis 2001, l'association a dépensé :

- Pour sa vie : réparation sono, frais de l'inauguration après travaux, visite virtuelle, projecteurs,
- Pour des immobilisations, biens restant à la chapelle : armoire à bannières, pique cierges, sonorisation, restauration du meuble de la sacristie, projecteurs, achat d'un Christ du 18^{ème}, vidéoprojecteur,
- Pour des travaux importants comme la réfection des bancs (7 483 €), l'électrification de la cloche (8 400 €) ; des travaux touchant à la solidité de la chapelle : consolidation des contreforts, refonte du tableau électrique, coussinet pour la cloche, texte sur la cloche, réparation du lustre, les nettoyages, dons à la commune, travaux de la sacristie (13 000 €) installation électrique à la voûte (42 040 €), soit un total de 90 959 €.

Pendant ce même temps, la commune a entrepris des travaux importants : charpente, toiture, voûte, refaites en totalité pour un montant de 100 244 €.

Les travaux étaient-ils nécessaires ? Oui car l'installation électrique datait de 1948, les ardoises n'étaient pas récupérables et la charpente, suite au pourrissement de bois dû aux infiltrations de l'eau, donnait des signes de faiblesse.

Des réparations sur les entrants ont été faites par des compagnons comme ce trait de Jupiter. Actuellement avec son éclairage, ses bancs refaits avec l'allée au milieu de la nef, la chapelle a de l'allure.

Mais il reste encore beaucoup à faire : jointoiment des murs extérieurs pour éviter que les bancs prennent un bain de pieds après les averses. Veiller à la solidité des fondations du côté nord : la terre actuelle n'était pas à ce niveau à la construction de la chapelle. Mais ces travaux ne peuvent se réaliser sans les autorisations du SDAP, ou des M.H ou de la DRAC. Et, à l'intérieur, du fait que les joints prennent l'eau, l'enduit s'écaille de sorte que les inscriptions figurant entre les stations du chemin de Croix disparaissent petit à petit !!!

« *Merci à la commune, au Département, à la Région, au député, au sénateur, pour le passé. Mais bon courage aux administrateurs actuellement en place et à venir, la devise de l'association n'en demeure que plus réelle :*

Nous avons un passé, offrons-lui un avenir.

Et bon vent pour les 20 ans à venir.»

